





# ENGAGEMENTS DE SYNCHRONE TECHNOLOGIES



Depuis maintenant plus de deux ans, Synchrone technologies est adhérente du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre engagement auprès de cette initiative mondiale d'entreprises citoyennes est la concrétisation des actions menées au sein de notre société depuis sa création en 2001. Elle démontre de plus notre volonté d'inscrire notre développement actuel et à venir dans une démarche de transparence, d'équité et de respect, au sein de laquelle nos valeurs fondatrices trouvent écho au quotidien.

Grâce à cette ligne de conduite, nous avons su cette année encore, conjuguer rentabilité économique et exemplarité juridique, relations commerciales pérennes et bien-être des salariés, croissance et développement

durable. Notre nouveau siège social, inauguré au mois d'avril, en est le meilleur emblème. Conçu sur la base d'un cahier des charges environnemental strict, labellisé RHPE ENR et conforme à la règlementation thermique RT2005, il propose un environnement de travail à la fois convivial et stimulant pour les salariés de Synchrone technologies.

Au-delà des multiples actions menées en 2014 et décrites dans ce rapport, la politique RSE de Synchrone technologies reste ancrée au centre d'une vision stratégique établie sur le long terme. Nos engagements en matière de responsabilité sociale, de développement durable et d'éthique se traduisent dans nos pratiques organisationnelles et RH. Au sein d'une démarche structurée, ils éclairent nos relations avec nos clients, collaborateurs, membres et partenaires ainsi qu'avec la société civile et l'environnement au sein desquels nous évoluons.

Synchrone technologies renouvelle aujourd'hui son engagement auprès du Pacte Mondial et sa volonté de continuer à agir activement pour le respect et la promotion de ses principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes et droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces principes guident nos démarches en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Pierre LACAZE co-Président

AM

#### INTRODUCTION

Lancé en 2000, le Pacte Mondial des Nations Unies invite les dirigeants d'entreprise à s'associer à une initiative internationale visant le respect de 10 principes universellement acceptés dans les domaines des Droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

En adhérant en 2012 au Pacte Mondial, Synchrone technologies s'est engagée à aligner ses stratégies de développement avec ces principes et à mettre en œuvre chaque année des actions concrètes destinées à soutenir ces valeurs fondamentales. Elle publie chaque année le résultat de ses démarches au sein de son Rapport Développement Durable, envisagé comme une Communication sur le Progrès.

#### LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL :



### **DROITS DE L'HOMME**

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence
- 2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme



## The DROIT DU TRAVAIL

- 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- 4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- 5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession



## **ENVIRONNEMENT**

- 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
- **8.** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- **9.** Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**10.** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

### 1. RESPONSABILITE SOCIALE ET SOCIETALE

Principes 1,2,3,4,5 et 6 du Pacte Mondial

Synchrone technologies s'attache à respecter et valoriser la diversité de parcours, de cultures et d'origines. Richesse sans laquelle notre organisation ne pourrait grandir en cohérence avec ses valeurs fondatrices, la diversité est pour nous synonyme de performance. Notre engagement s'illustre dans le développement d'une culture de diversité et d'intégration, de promotion de l'égalité des chances, de respect de l'autre et de ses différences.

Synchrone technologies s'engage à fournir un environnement de travail stimulant et à contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs. Nous encourageons les meilleurs profils à développer leurs compétences et les accompagnons de manière individuelle dans leur carrière au sein de notre société. Le dialogue est envisagé comme une clé de la réussite individuelle et collective, au service d'une croissance partagée.

Les principes d'action en matière de responsabilité sociale et sociétale de Synchrone technologies s'inscrivent dans le cadre de textes de référence internationaux, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). La société est par ailleurs signataire depuis 2009 de la Charte de la Diversité en Entreprise, auprès de laquelle elle renouvelle annuellement son engagement.

## E CHARTE DE LA PARENTALITE EN ENTREPRISE

Lors de la cérémonie officielle de signature du mercredi 11 décembre 2013, Synchrone technologies a concrétisé sa démarche sociale en devenant signataire de la Charte de la parentalité en entreprise. Elle ainsi rejoint plus de 400 entreprises engagées dans la mise en place d'une politique et d'actions en faveur de la parentalité en entreprise.

« En signant la Charte de la parentalité en entreprise, nous souhaitons réaffirmer notre engagement bien-être auprès de nos collaborateurs et renforcer notre volonté de lutte contre toute forme de discrimination », a indiqué Pierre LACAZE, co-Président de Synchrone technologies.



La société a ainsi poursuivi en 2014 ses actions en faveur de la parentalité : adhésion à une crèche inter-entreprises, mutuelle avantageuse pour les familles, aménagement d'horaires, travail à temps partiel facilité, etc. Des séminaires de réflexion ont de plus abouti à la rédaction d'un accord sur l'équilibre vie privée / vie professionnelle, actuellement en cours de validation.

Isabelle de PERETTI, Directrice des Ressources Humaines, représente Synchrone technologies lors de la cérémonie officielle de signature de la Charte de la parentalité en entreprise le 11 décembre 2013.

## 17 INSERTION DES JEUNES DIPLOMES & EMPLOI DES SENIORS

Synchrone technologies a établi en 2013 un Plan d'actions sur le contrat de génération. La société s'y engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour augmenter la part de ses jeunes salariés en CDI, maintenir dans l'emploi et recruter des seniors, et favoriser la transmission des compétences et des savoir-faire.

De nombreuses actions ont été menées en ce sens tout au long de l'année 2014 : politiques proactives de recrutement de jeunes diplômés (partenariat avec les écoles d'ingénieurs, participation à des événements de recrutement dédiés aux jeunes, emploi de site de recrutement spécialisés tels JeuneDip Campus, etc.) et de fidélisation des salariés seniors (formations et mises à niveau techniques, développement des projets nécessitants les compétences d'un consultant expérimenté, etc.).

Ces démarches ont d'ores et déjà porté leurs fruits, puisque Synchrone technologies a atteint fin 2014 deux objectifs fixés par le Plan d'actions sur le contrat de génération.

#### Extraits du Plan d'actions

### 3.1 - Objectifs chiffrés en matière d'embauche de jeunes en CDI

L'entreprise s'engage à recruter au moins 10% de candidats âgés de moins de 25 ans avant l'expiration du présent plan d'actions.

4.1 - Objectif chiffré global de maintien ou d'embauche des séniors Au 31 décembre 2012, la part de salariés âgés d'au moins 50 ans est de 7,7% de la masse salariale. Synchrone technologies s'engage à maintenir ce taux pendant la durée du présent plan d'action.

#### Réalisations

En 2014, sur les 266 recrutements CDI effectués par Synchrone technologies, 29 concernent candidats de moins de 25 ans, soit 10,9% des embauches totales.

Au 31 décembre 2014, la part de salariés âgés d'au moins 50 ans est de 9,9% de la masse salariale, soit une progression de 2,2 points en deux ans. Synchrone technologies a donc dépassé l'objectif qu'elle s'était fixée de maintien du taux de 7,7% du 31/12/2012.



### **た HANDICAP & RECRUTEMENT**

Malgré ses démarches proactives en termes de recrutement de personnes en situation de handicap, cette population ne représente que 1% de l'effectif de Synchrone technologies. Un chiffre qui se situe au-dessus du taux d'emploi sectoriel des personnes handicapées : 0,58 % (Etude OPIIEC 2009).

Synchrone technologies s'emploie ainsi à multiplier les actions de recrutement, d'insertion et de développement des carrières des personnes en situation de handicap.

RENOUVELLEMENT DES PARTENARIATS - Elle a renouvelé en ce sens en 2014 ses partenariats auprès des acteurs de l'emploi spécialisés et généralistes :

- Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées): publication des offres d'emploi sur le site de l'association et traitement systématique des candidatures
- Handicap.fr : publication de l'ensemble des offres d'emploi de la société
- Monster.fr: insertion du logo Monster de l'Adapt sur toutes les offres et duplication des offres sur la chaîne thématique Monster Handicap



OPERATION JEU POSTULE – Pour la 3ème année consécutive, Synchrone technologies s'est associée à l'organisme YOOLA, spécialiste du voyage handi-accessible, pour proposer en 2014 l'opération de recrutement événementielle JEU POSTULE.

A destination des travailleurs handicapés du secteur de l'IT, l'opération qui s'est déroulée du 14 avril au 04 mai, leur a permis de prendre connaissance des opportunités de la société et de proposer leur CV. Sous la forme d'un jeu concours, l'événement a par ailleurs fait bénéficier les gagnants d'un voyage 100% accessible au Brésil pour deux personnes incluant deux billets pour assister à un match de football à l'occasion de la Coupe du Monde 2014.

Afin d'amener les offres de la société au cœur des cercles d'influence du monde du handicap, de nombreux partenariats ont

été mobilisés auprès d'acteurs ciblés : Hanploi.fr, Sportethandicaps.com, AGEFIPH, Cap Emploi, Missions handicap, Handicapinfos.com, Jobekia, Faire Face, Handi-it, Handi'veil, etc.

Au total, une centaine de CV ont été reçus lors de l'édition 2014. Les candidats ont été contactés par les recruteurs de la société pour des entretiens individuels, leurs CV sont proposés en priorité lorsqu'un besoin correspondant à leur profil est exprimé.

**SENSIBILISATION INTERNE** – Synchrone technologies a publié fin 2014 une nouvelle version de son Livret Handicap, document interne de sensibilisation à destination des salariés de l'entreprise.

Ce document, présenté sous la forme d'une brochure et remis à tous les nouveaux arrivants au sein de la société, a pour but de permettre à chacun d'appréhender au mieux le sujet du handicap. Réalisé en interne et imprimé dans un établissement adapté, il présente de manière pédagogique la réalité et les enjeux du handicap en entreprise, ainsi que les engagements et aides proposées par Synchrone technologies.



#### **EXTRAIT:**

#### Management et aménagements sur-mesure

Les managers de Synchrone technologies sont **sensibilisés à l'accueil et à l'accompagnement des collaborateurs en situation de handicap**. En relais des équipes RH, ils sont en mesure de proposer différentes aides pour permettre une prise de fonction et une évolution sereine de ces salariés :

**Aménagement du poste de travail** en termes d'ergonomie, d'interfaces informatiques, etc.

**Aménagement du rythme de travail** pour gérer une fatigabilité accrue et permettre un suivi médical optimal.

**Mise à disposition de jours de congés spéciaux** pour effectuer les démarches administratives ou médicales associées au handicap.

Proposition de missions en adéquation avec les contraintes posées par le handicap du consultant.

Des entretiens spécifiques avec la Directrice des Ressources Humaines sont par ailleurs proposés tout au long de la carrière du collaborateur en situation de handicap.

## FORMATION

Axe clé de l'évolution des salariés, la formation est un élément fondamental du développement de Synchrone technologies et de sa politique de Responsabilité Sociale. Depuis sa création, la société a toujours placé la formation au centre de ses préoccupations; elle y a dédié, en 2014, un budget égal à 3% de son chiffre d'affaires.

Grâce à des partenariats avec les meilleurs organismes, des process éprouvés et une connaissance accrue des expertises IT et de l'écosystème de la formation, les équipes du pôle Formation ont permis en 2014 à 96 salariés, soit 16% de l'effectif global, de monter en compétence dans leur domaine de prédilection. Cela représente une hausse de 20% de nombre de salariés formés par rapport à 2013.

## **P** SPONSORING INTERNE

Synchrone technologies a poursuivi en 2014 ses actions de sponsoring de projets sociaux et environnementaux portés par ses salariés. Plusieurs actions ont été soutenue en ce sens :



**COLLECTE DE LUNETTES -** Suite à une campagne communication auprès de l'ensemble des salariés de la société, Synchrone technologies a sélectionné fin 2013 un projet de collecte de lunettes porté par deux salariées de la société. Elle a mis à leur disposition les moyens de communication de l'entreprise et les fonds nécessaire pour mener à bien leur projet.

Le 14 mars 2014, les fruits de l'opération ont été remis à l'association

Lunettes Sans Frontières. Au total, 87 paires de lunettes de vues et solaires, 77 étuis propres et un appareil auditif lui ont été envoyés, ainsi qu'un don en numéraire de la part de Synchrone technologies, afin d'assurer les frais d'acheminement du matériel au Centre ophtalmologique de Zorgho, au Burkina Faso.

LES BLOUSES ROSES // MARATHON DE PARIS - Le dimanche 06 avril, Synchrone technologies sponsorise l'un de ses Consultant lors du Marathon de Paris. La société apporte sa contribution à la collecte qu'il organise pour l'association Les Blouses Roses, qui propose par le biais de bénévoles des animations en milieu hospitalier et au sein de maison de retraites.





FONDATION POUR LA RECHERCHE MEDICALE // PARISIENNE - Le dimanche 14 septembre 2014, une équipe Synchrone technologies composée de 16 collaboratrices de la société participe à la course La Parisienne. Synchrone technologies, qui a pris en charge le transport et l'hébergement des coureuses, a de plus réglé les frais de participation à la course, qui contribuent à collecter des fonds pour financer des programmes de recherche sur

la lutte contre le cancer du sein, par le biais de la Fondation pour la Recherche Médicale.

### **ACCORDS SOCIAUX**

La rédaction de deux accords sociaux, proposés par la Direction des Ressources Humaines, a été finalisée en 2014. Ces derniers portent respectivement sur l'égalité professionnelle hommes/ femmes et l'équilibre vie privée/vie professionnelle. Ils seront présentés au Comité d'Entreprise de Synchrone technologies en mars 2015.

### 2. RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Principes 7, 8 et 9 du Pacte Mondial

Face aux défis environnementaux auxquels elle est confrontée, Synchrone technologies est engagée dans la réduction de son empreinte carbone. Soucieuse de bâtir un héritage pérenne pour les générations futures, nous faisons de la responsabilité environnementale un enjeu prioritaire.

En ce sens, nous avons choisi de mettre en œuvre un plan d'actions Green IT. Cette politique vise trois objectifs : contribuer à la lutte contre le changement climatique, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, réduire les productions résiduelles et optimiser leur recyclage.

## **SIEGE SOCIAL**

Synchrone technologies s'est dotée en avril 2014 d'un nouveau Siège Social à Aix-en-Provence. Propriété de la société, ce bâtiment a été conçu sur la base d'un cahier des charges environnemental strict. Labellisé RHPE ENR et conforme à la règlementation thermique RT2005, il s'agit d'un bâtiment économe (classe B de l'échelle de performance énergétique), dont la consommation d'énergie est inférieure de plus de 30% à la consommation dite de référence, grâce à des matériaux idoines et à l'utilisation de pompes à chaleur à haut coefficient de performance.



## COLLECTE ET RECYCLAGE DES PAPIERS



Synchrone technologies a poursuivi en 2014 la collecte des papiers au sein du siège social de la société, selon le procédé breveté mis en place par la société BEAVER et qui s'inscrit dans une démarche ISO 9002 et 14001.

Sur l'année, Synchrone technologies a ainsi collecté 1,0058 tonne de papier. Suite à l'enlèvement et la destruction par la société Beaver, ce volume a été transformé par un spécialiste de la fabrication de pâte à papier recyclée. Au terme d'un processus respectueux de l'environnement, une nouvelle vie a été donnée au matériau, sous des marques populaires de papeterie.

## C DEPLOIEMENT DE LA TELECONFERENCE ET VIRTUALISATION

Dans une logique de réduction des déplacements inter-agences générateurs d'émissions de CO2, Synchrone technologies a déployé en 2014 un système de téléconférence sur son siège social et ses agences principales. Elle a ainsi intégré une pieuvre de téléconférence AVAYA B179 dans les salles de réunions de ses locaux selon la répartition suivante :

- 2 équipements sur le Siège Social d'Aix-en-Provence
- 1 équipement sur son agence d'Edouard VII à Paris
- 2 équipements sur son agence de Scribe à Paris
- 1 équipement sur son agence de Lyon

Elle a de plus mis en œuvre la virtualisation de ses postes de travail, qui, équipés de profils RDS, participent à la rationalisation des consommations énergétiques de la société.

## **PROGRAMME DE REFORESTATION**

Depuis novembre 2012, Synchrone technologies participe activement au projet de reforestation ESSF porté par une coopérative de 300 paysans de la région du Saloum au Sénégal. En coopération avec Reforest'Action, la société œuvre ainsi à la compensation de ses émissions carbone.



En 2014, sur le principe d'un arbre planté pour la signature de chaque nouveau projet, Synchrone technologies a planté 492 arbres, participant ainsi au stockage du CO2 dans la région, à la protection de la flore et de la biodiversité, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

En décembre 2014, Synchrone technologies a donné un nouvel élan à son action en devenant partenaire de Reforest'Action. La société s'est engagée à planter un minimum de 500 arbres en 2015, et impliquera dans cette démarche l'ensemble des acteurs de sa croissance (consultants, commerciaux, services administratifs et support, clients, etc.), par le biais d'actions de communications ciblées.

## 3. RESPONSABILITE ECONOMIQUE

Principe 10 du Pacte Mondial

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies, Synchrone technologies a concrétisé son engagement dans le respect au quotidien des standards internationaux les plus exigeants en matière d'éthique, de transparence et de responsabilité économique. La société a ainsi pour ligne directrice d'agir en suivant une stratégie de long terme assurant sa pérennité et celle de ses parties prenantes.

Désireuse d'associer ses performances et son développement à ceux de son territoire, Synchrone technologies s'attache à s'investir dans l'économie locale de ses régions d'implantation. Elle s'est enfin engagée à promouvoir les 10 principes du Pacte Mondial auprès de ses fournisseurs et à ne contracter qu'avec des sociétés se conformant aux règlementations nationales et internationales en vigueur.

## 1 ACHATS RESPONSABLES : CHARTE & QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR

En 2014, Synchrone technologies s'est dotée d'une Charte des Achats Responsables qui formalise ses exigences RSE à l'égard des fournisseurs. Elle les invite via ce document à s'associer à sa démarche de responsabilité sociale, sociétale, environnementale et éthique. Elle a dans le même temps mis en place un Questionnaire Développement Durable qui lui permet d'évaluer le niveau d'implication de ses fournisseurs sur les différentes thématiques RSE.

Ces deux documents phares de la politique des Achats Responsables de Synchrone technologies ont été transmis à la cinquantaine de fournisseurs de la société à deux reprises, en juillet et en novembre 2014. Voici les premiers indicateurs issus des réponses reçues :



des répondants ont signé la Charte des Achats Responsables et se sont associés à la démarche de responsabilité sociale, sociétale, environnementale et éthique de Synchrone technologies



des répondants adhèrent au Pacte Mondial des Nations Unies

Parmi les 40% de fournisseurs non-adhérents au Pacte Mondial :



ont formalisé leurs engagements RSE au travers de documents de référence (Charte RSE, Code de conduite, etc.) et les appliquent au quotidien dans le cadre de leurs activités.



ne sont engagés dans aucune démarche RSE

## **≯** MECENAT

Désireuse de participer au développement culturel et économique de ses régions d'implantation, Synchrone technologies a encore mené en 2014 plusieurs actions de mécénat. Elle s'est notamment attachée à ancrer son action dans les régions qui ont porté sa croissance : celle d'Aix-en-Provence (où se situe son siège social) et l'Ile-de-France.

Au cœur de son engagement en tant qu'entreprise citoyenne, Synchrone technologies s'est inscrite en 2014 en tant que :



Entreprises de provence mécènes du Festival d'Aix Mécène du Festival d'Aix, rendez-vous international majeur de l'art lyrique, qui s'est déroulé du **02** au **24 juillet** à Aix en Provence



Mécène du Pavillons Jazz Festival, initiative francilienne qui a mis le Jazz à l'honneur du 22 au 24 mai à Pavillons.



Afin de soutenir la lutte contre la sclérose latérale amyotrophique (SLA), également appelée maladie de Charcot, Synchrone technologies a enfin rejoint le mouvement du Ice Bucket Challenge. Les co-Présidents de la société ont ainsi relevé le défi en août 2014 et ont accompagné leur geste d'un don à l'Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (ARSLA).